

quinze bâtiments scolaires seront renovés

La Municipalité demande un crédit de 25,5 millions de francs pour poursuivre sa vaste opération de rénovation des bâtiments scolaires lausannois. 31,5 millions de francs ont déjà été engagés depuis 1992. Quinze collèges ou groupes scolaires, dont l'état se dégrade, sont aujourd'hui concernés. Des travaux sur les façades et les fenêtres rendront une nouvelle jeunesse à des bâtiments anciens, limitant ainsi les réparations de fortune onéreuses et les déperditions d'énergie. Près de 30 classes feront en outre l'objet de réfections intérieures dès cette année.

La Municipalité sollicite aujourd'hui un crédit-cadre de 25,5 millions de francs pour poursuivre l'assainissement et la rénovation de bâtiments scolaires dont l'état de l'enveloppe est souvent problématique: dégradation des façades, des vitrages et des protections solaires, multiplication des réparations de fortune souvent onéreuses et déperdition d'énergie importante. Quinze collèges ou groupes scolaires sont concernés, et notamment Béthusy, l'Elysée, la Barre, Entre-Bois et Florimont.

D'autres travaux seront menés pour restructurer des locaux parfois inadaptés et améliorer, à l'intérieur des bâtiments, les conditions de travail et d'enseignement. 30 classes feront ainsi l'objet d'une réfection des sols et des luminaires ainsi qu'un rafraîchissement des murs. Un renouvellement du mobilier scolaire est également prévu dans une quarantaine de classes.

Parallèlement à ces importants travaux d'assainissement, la Municipalité devra également entreprendre des réfections plus importantes d'autres gros collèges qui feront ultérieurement l'objet de demandes de crédits spécifiques. Il s'agit en particulier de Montriond et de St-Roch. Une analyse des besoins en matière scolaire, d'accueil de jour et d'équipements sociaux sera en outre systématiquement intégrée à tous les projets de développement urbain (quartier des Fiches, éco quartier, etc.). La Municipalité s'est préalablement assurée que l'ensemble des travaux sera compatible avec l'important projet d'harmonisation scolaire suisse *HarmoS*, dont l'application est actuellement à l'étude au niveau cantonal.

C'est au début des années 90 déjà que la Ville de Lausanne a entrepris un vaste programme d'assainissement et de rénovation de ses bâtiments scolaires. Il était en effet apparu alors, au terme de la réorganisation des écoles lausannoises et de la réalisation nécessaire de nouvelles constructions, que le parc immobilier scolaire souffrait d'un important déficit d'entretien. Le budget annuel ne permettant pas de faire face à la dégradation de nombreux collèges, trois crédits-cadres ont été votés par le Conseil communal en 1992, 1997 et 2002. D'un montant total de 31,5 millions de francs, ils ont déjà permis de réaliser des réfections sur plus de 30 bâtiments.

La direction de l'enfance, de la jeunesse
et de l'éducation

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Oscar Tosato, directeur de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation, tél. 021 315 62 00**
- **Gérard Dyens, chef du service des écoles primaires et secondaires, tél. 021 315 64 10**

Le préavis n° 2008-7 et quelques photos de bâtiments se trouvent sur www.lausanne.ch/preavis

Lausanne, le 28 février 2008

